

# **République du Niger**

Fraternité-Travail-Progrès

**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**

**Gouvernorat de la Région de Zinder**

**Cadre Régional de Concertation sur la Migration de Zinder**

**Rapport de la première session du Cadre Régional de Concertation sur la  
Migration**

Février 2023

## **Rapport de la première session du Cadre Régional de Concertation sur la Migration de Zinder (09 février 2023)**

Jeudi le 09 février 2023, s'est tenue dans la salle de réunion du Gouvernorat de la région de Zinder la première session du Cadre Régional de Concertation sur la Migration de Zinder avec l'appui financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers son Projet DANIDA II. Au cours de cette session, deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

Il s'agit de :

- Allocution du chef du sous bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ;
- Discours d'ouverture du Gouverneur de la région de Zinder.

Après avoir décliné l'agenda par le SP/CCM, le Chef du sous bureau OIM a dans son allocution de prime abord, remercié le Gouverneur de la région pour avoir accepté de présider cette importante rencontre. Il a aussi souligné que la question de la migration au Niger regroupe plusieurs acteurs clés intervenant chacun dans son domaine spécifique pour concourir ensemble au même objectif commun à savoir l'amélioration continue de la gouvernance migratoire en vue de parvenir à une migration sûre, ordonnée, régulière et respectueuse des droits humains.

Le Gouverneur de la Région de Zinder a, dans son allocution d'ouverture de la rencontre remercié tous les participants qui ont bien voulu faire le déplacement en terre du Damagaram. Il a aussi souligné que la thématique de la migration constitue un enjeu majeur dans la région et connaît plusieurs formes de migrations, n'épargnant surtout pas les catégories vulnérables des populations à savoir les femmes et les enfants. Il a précisé que le CRCM est d'une grande importance pour la région, en ce sens qu'il offre un cadre d'échanges entre les différents acteurs qui œuvrent dans le domaine de la migration. En effet, Ceci leur permettra d'échanger de manière franche sur les défis liés à la migration dont ils ont la charge.

Avant de déclarer ouverte la réunion du Cadre de Concertation sur la Migration de Zinder, il a salué la Coopération Danoise via l'OIM qui a financé cette présente rencontre.

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été mis en place présidé par le Secrétaire Général du Gouvernorat de Zinder et deux rapporteurs.

La première présentation est portée sur :

### **❖ Présentation de la situation actuelle des défis migratoires et perspectives**

Au cours de cette présentation, le Directeur Régional d'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés de Zinder a présenté un aperçu sur l'état actuel des tendances migratoires de la région. Il ressort de cet exposé que ces tendances migratoires se caractérisent d'une part par le phénomène dit de Kantché qui enregistre les femmes et les enfants qui quittent Zinder en destination des autres pays de la sous-région et du Maghreb où ils s'adonnent à la mendicité.



D'autre part, elles sont marquées par la mobilité des enfants des campagnes vers les villes de la Région.

En outre, il a été constaté que vu l'ampleur du phénomène, un comité a été mis en place pour organiser leur rapatriement jusqu'à leurs villages d'origine. Ce qui a permis de faire un récapitulatif des trois rapatriements des migrants nigériens effectués au niveau du Sénégal, Ghana et la Côte d'Ivoire.

A la fin de cette présentation, s'en est suivie une plage des discussions pour enrichir la rencontre.

On retient entre autres interventions sur les perspectives mises en œuvre notamment le Comité au niveau de la Primature pour l'organisation du rapatriement, partage des données les Maires des communes au DDEC pour les remonter au niveau du GTM, dispositif de remontée des données, des réponses sur les mécanismes mis en place pour le rapatriement (missions préparatoires du rapatriement, Coopération bilatérales, Vol Charters...).

#### ❖ **Présentation sur les orientations stratégiques de la PNM**

Par rapport à cette deuxième présentation, le *Secrétaire Permanent du Comité de Pilotage pour la mise en œuvre de la PNM, M. Dan Elhadji ABDOU* a parcouru de long en large les différentes orientations stratégiques de la PNM.

A l'issue de cet exposé, il ressort que ces orientations reposent sur :

- Le champ de la PNM qui s'articule autour de :
  - La gouvernance de la migration incluant les aspects politiques, juridiques, institutionnels et sécuritaires ;
  - Le respect des droits des migrants (es), particulièrement le droit à la protection et à l'assistance et
  - La migration et le développement.
- Une définition de la migration incluant la migration forcée et volontaire et excluant les déplacements pour cause de diplomatie, de service, de coopération militaire ou technique ;
- La vision de la Politique Nationale de Migration au Niger « A l'horizon 2035 » ;
- Les objectifs de la PNM avec comme objectif global de « *Contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des migrants et communautés hôtes* ».
  - L'objectif spécifique qui est d'assurer « *une gestion efficace et efficiente des questions migratoires* ».
- Les Axes stratégiques qui sont au nombre de trois à savoir :

Axe stratégique 1 : l'exploitation des opportunités liées à la migration ;

Axe stratégique 2: la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil ;



### Axe stratégique 3 : la gestion des flux migratoires.

- Les résultats attendus de la PNM ;
- Mécanisme de mise en œuvre et suivi-évaluation (mécanisme de mise en œuvre qui est constitué d'instruments de mise en œuvre, le mécanisme de suivi-évaluation composé du dispositif de suivi, dispositif d'évaluation et celui de Communication et le mécanisme de coordination qui est assuré par un Comité de pilotage placé auprès le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation)
- Analyse des risques reposant sur l'identification et analyse des risques et la mitigation des risques.
- Les actions réalisées dans la mise en œuvre qui sont (l'adoption du document de la Politique Nationale de la Migration; appui à la coordination; actions de vulgarisation/ sensibilisation; renforcement de capacités des acteurs; études réalisées et la coopération Internationale).

En effet, une phase des discussions été ouverte pour permettre aux participants d'apporter des contributions qui ont portées sur les études et la coopération dans le but de signer une déclaration d'intention entre le Niger, Bénin et le Togo et une autre déjà signée avec le Royaume de Maroc. Une proposition pour la traduction des textes en langue a été faite.

#### ❖ **Présentation sur le Pacte Mondial**

Cette troisième présentation a été faite par l'équipe du SP/CCM.

Elle a porté dans un premier temps sur le **Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières** notamment :

- Le processus d'élaboration du pacte en trois phases ;
- La structuration/composantes du PNM ;
- Synthèse des actions du gouvernement du Niger dans la mise a œuvre des objectifs du pacte mondial ;
- Suivi de la mise a œuvre du pacte mondial: niveau global, régional, et national.

Elle a porté ensuite sur **le rapport référentiel de mise en œuvre** :

Au cours de cette présentation, les points suivants ont été développés :

- Objectifs et méthodologie;
- efforts du Niger et progrès a accomplis en lien avec les objectifs du Pacte Mondial où il été constaté des avancées significatives;
- Tableau de convergence d'objectifs entre la PNM et le PMM

La dernière présentation a porté sur l'état de suivi de la mise en œuvre.

Après avoir énuméré les différentes actions menées, le présentateur s'est beaucoup appesanti sur les recommandations issues de la visite d'échanges en Gambie, pays où la migration est d'un apport très important pour le développement du pays.

A l'aspect contraignant du PMM soulevé par un participant, le SP/CCM a informé l'assistance que chaque Etat est libre de le signer.

Après la pause, la séance a repris avec les travaux de groupes.

Avant d'entamer les travaux, le SP a expliqué les attentes pour chaque groupe sur la base d'un canevas à eux présenté comportant les défis, les priorités et les recommandations.

Les trois groupes constitués sont les suivants :

- Le groupe 1 portant sur l'exploitation des opportunités liées à la migration ;
- Groupe 2 sur la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil ;
- Groupe sur 3 la gestion des flux migratoires.

Avant la restitution, les participants ont auditionné deux ex migrants. Ces derniers ont informé l'assistance des difficultés de tout genre qu'ils ont rencontrées lors de leur aventure. Ces difficultés sont d'ordre moral, financier, physique ....

A la phase de la restitution, les trois groupes ont présenté leurs résultats.

A la fin de présentations, des débats fort intéressants ont portés sur :

La responsabilité de tous les acteurs (Autorités administratives, communales, coutumières, religieuses, les ONGs et Associations et PTF) pour la recherche des solutions idoines à ce problème de migration particulièrement dans le département de Kantché.

Les points forts des débats ont tournés autour des points suivants :

- Les actions pour le changement de la mentalité ;
- Le montage de projets structurants en vue de mieux prendre en charge la mobilité des femmes et des enfants ;
- Le partage des données collectées du niveau local, départemental, régional à temps ;
- La vulgarisation des textes sur la migration en langues locales ;
- L'alignement des interventions des ONGs sur les PDC et PDR.

Fais à Zinder, le 09 février 2023

**Le Président du Cadre Régional de  
Concertation sur la Migration de  
Zinder**

**LAOUALI AMADOU MADOUGOU**





## SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES DE ZINDER

<b>Recommandations de 2023</b>
<b>Recommandations d'ordre général</b>
1. Renforcer la collecte des données sur la migration
3. Aligner les interventions des partenaires sur les plans de développement locaux
<b>Recommandations d'ordres spécifiques « Exploitation des potentialités économiques liées à la migration »</b>
1. Appuyer les migrants de retour en matériels et outils permettant la réinsertion sociale à l'endroit des PTF
2. Capitaliser les acquis par les collectivités
3. Assurer le retour à l'école des enfants migrants
4. Assurer la réinsertion socioéconomique des migrants
5. Prendre en compte les personnes à besoins spécifiques ;
6. Encourager et pérenniser les conventions relatives à la prise en charge médicale
7. Promouvoir le travail en synergie et le suivi des personnes réinsérées
<b>Recommandations d'ordres spécifiques « Protection et assistance aux migrants, aux réfugiés et la communauté hôte »</b>
1. Mener des actions de changement de comportement des femmes et enfants migrants
2. Construire des centres d'accueil et doter familles d'accueil de moyens conséquent
3. Encourager et pérenniser la prise en charge médicale des enfants
4. Mobiliser tous les acteurs autour de la problématique migratoire à Zinder
<b>Recommandation d'ordres spécifiques « Gestion des flux migratoires »</b>
1. Renforcer les capacités des acteurs en matière d'identification
2. Faciliter l'accès aux documents de voyage des migrants
3. Créer une synergie d'actions entre les FDS
4. Mettre en place un dispositif de suivi des migrants de transit
5. Mettre en place un dispositif de suivi des migrants rapatriés
6. Former et équiper les groupes de veille